CONSERVATION JUSTICE AU GABON – LUC MATHOT

2010, AALF (APPUI A L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE)
2013, ALEFI
2019, BRIGADES FAUNE

1. WHY : UNE PROBLÉMATIQUE

- Lois nationales, conventions et déclarations internationales (CITES, déclaration Kinshasa, Accord Gorilla, xxx plans d'actions, …) mais sur le terrain aucune condamnation de trafiquants par les méthodes classiques de conservation
- Perte de biodiversité, changement climatique (survie de l'humanité ?, effondrement de la vie sur Terre, PIB/2, effondrement de la population d'ici 2100, de 1 à 4 milliards de personnes en moins…)

Vente ouverte d'ivoire sur les marchés

2. WHAT : UN MODELE

CONSERVATION JUSTICE établi en 2010 pour appliquer un modèle (LAGA/EAGLE) de renforcement de l'application de la loi sur la faune sur **toute la chaîne pénale et de manière opérationnelle (terrain)**

Ce modèle est basé sur :

1. Des indicateurs clairs et concrets : nombre de trafiquants arrêtés et condamnés, nombre de pièces médiatiques
2. Une communication permanente avec les autorités, notamment pour éviter les cas de trafic d'influence voire de corruption
3. Un focus sur les activités de terrain et pas les ateliers, conférences, « capacity building » uniquement avec les agents de terrain (en général les concernés ont déjà la capacité mais ont besoin de renforcement **opérationnel**)

3. HOW : ACTIVISME - MILITANTISME

Collaboration entre CJ et agences gouvernementales à travers 4 départements :

1. **Appui aux investigations**
2. **Opérations/arrestations**
3. **Assistance judiciaire/juridique**
4. **Communication (médias)**

(+ Communautés et Education Environnementale)

INVESTIGATIONS

- Informateurs professionnalisés
- Personnel sous couverture et s'infiltrant dans les réseaux de trafic de faune
- Appui aux Eaux et Forêts et forces de l'ordre

OPÉRATIONS

- Collaboration entre Eaux et Forêts, forces de l'ordre et CJ en appui des opérations sur le terrain
- 662 personnes arrêtées depuis 2010, 80% prison ferme, plus de 4 tonnes et 111 peaux de panthère saisies par les autorités

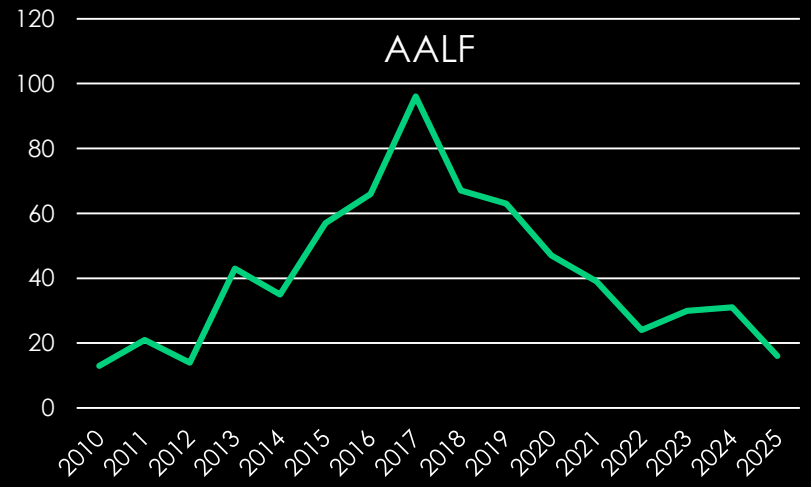

ASSISTANCE JUDICIAIRE

- Formation en matière de procédure pénale (plus de 3000 agents de terrain dans tout le pays, sans parler des formations sur le terrain en temps réel)
- Juristes en appui juridique, cas de 923 personnes impliquées dans le grand braconnage et le trafic de faune depuis 2010
- Collaboration étroite avec les parquets et le Ministère de la Justice

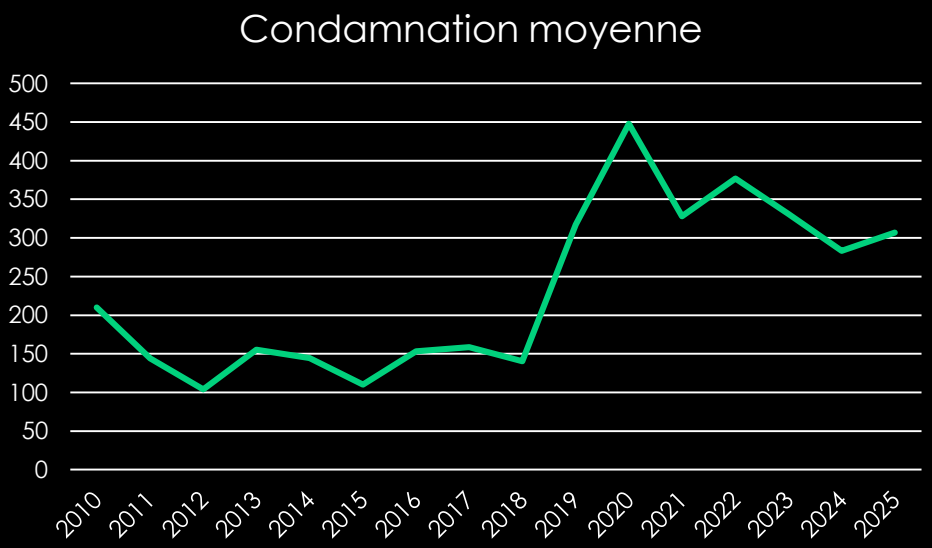

COMMUNICATION

- Communication permanente avec les autorités et les médias
- 3584 articles de presse (radio, newspapers, television) diffusés depuis 2010

QUELQUES CAS CONCRETS

DÉBUT AU GABON EN 2010

- 105 kg d'ivoire sculpté saisi à Libreville : marché artisanal + ateliers de sculpture (ceci seulement un mois après l'arrivée de CJ au Gabon)

GABON 2013 : CAS DU SOUS-PRÉFET DE BOLOSSOVILLE

- Sous-préfet arrêté et condamné pour trafic d'ivoire
- Arrêté en mars 2013 après une longue série d'arrestations
- Condamnation à une année de prison

2013-2014 : D'AFRIQUE CENTRALE À L'ASIE EN PASSANT PAR LE TOGO

- Du Gabon à l'Afrique de l'Ouest…

Ivoire du sous-préfet était destinée au Togo

Saisie de 176 kg au Port-Mole de Libreville à destination du Togo

CHANGEMENT DE CAP AU TOGO EN 2013

- En une année, 12.5 tonnes à Lomé ou en provenance, près de 2000 éléphants
- Origine : Principalement l'Afrique centrale (TRIDOM)
- <u>Changement de cap au Togo et application stricte de la loi</u>

N'Bouké : magasin avec 700 kg d'ivoire jusqu'en février 2013 ! Emprisonné en août 2013

Directeur chinois emprisonné pour 500 g. en novembre 2013 !

CHANGEMENT DE CAP AU TOGO

- Grâce à un informateur et au contrôle des containers (équipe mixte), une nouvelle saisie de 3.8 tonnes par les autorités togolaises, valeur de 4 millions de dollars (2 milliards Fcfa)
- Origine : Gabon et Congo
- Destination : Malaisie et Vietnam
- <u>Les autorités togolaises demandent l'appui des autres pays dans cette lutte…</u>

CAS MAJEUR DE AOÛT 2023 AU GABON

- Réseau international majeur bien connu intercepté à Lambarene (saisie de 626 kg en 2020 à Ambam au Cameroun)
- 9 présumés trafiquants arrêtés avec 132 kg d'ivoire
- Modus operandi sophistiqué
- Arrestation au Nigéria (libération) puis au Cameroun (« fuite »)
- Début 2025, première notice rouge en Afrique centrale pour un trafiquant de faune

CONCLUSIONS

- Le Ministère des Eaux et Forêts du Gabon s'est associé en 2010 à une petite association qui venait d'être créée…

14 ans plus tard, plus de 600 trafiquants arrêtés et les cas de plus de 900 personnes suivis en justice

- Ces résultats sont obtenus grâce à une équipe réduite de 20 Gabonais et à une méthodologie adaptée :
  - Renforcement de l'application de la loi sur toute la chaîne pénale (enquêtes – operations – justice)
  - Appui concret et opérationnel des agents de terrain
  - Renforcement des capacités uniquement des agents de terrain pour une meilleure collaboration entre unites
  - Lutte contre le traffic d'influence et la corruption

- La lutte continue…

Pensons à notre WHY-WHAT-HOW et n'oubliez surtout pas le pourquoi, avec endurance et persévérance !

Réduire la criminalité environnementale est possible !

www.conservation-justice.org
luc@consertion-justice.org